Pays de la Loire, Loire-Atlantique
Machecoul
chemin de La Cour du Bois, boulevard Saint-Rémy

Distillerie d'eau-de-vie de cognac et chais Rémy-Martin, puis distillerie Seguin

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44006747
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2018
Cadre de l'étude : opération ponctuelle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : distillerie, chai
Précision sur la dénomination : d'eau de vie de cognac
Destinations successives : entrepôt public
Parties constituantes non étudiées : tonnellerie, bureau, vestiaire d'usine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2018, BB, 252. Et parcelles 249 à 251 ; 204-205.

Historique

Les origines cognaçaises de la distillerie (1724-1875)

La distillerie de Machecoul a été construite dans le dernier quart du XIXe siècle par la maison de négoce en eaux-de-vie Rémy Martin. Cette grande maison de cognac, qui figure aujourd'hui parmi les plus prestigieuses, a été fondée en 1724 par Rémy Martin, le fils d'un agriculteur de Rouillac, en Charente. Ce jeune vigneron possède dès 1730 deux domaines, dont celui de Lignières à Rouillac, où Paul-Émile Rémy Martin II établit vers 1875 son site de production principal en y faisant bâtir une prestigieuse demeure néo-gothique à proximité immédiate des chais et de la distillerie. Rémy Martin I qui décède en 1773 sera succédé par Rémy Martin II, son petit-fils. De 1821 à 1841 Rémy Martin III dirige la maison de négoce et fait changer le nom qui figure sur les bouteilles, modifiant ainsi également le nom de la famille : les Martin deviennent les Rémy Martin en hommage au fondateur de l'entreprise familiale. C'est son fils, Paul-Émile Rémy Martin I, né en 1810, qui est à l'origine de l'emblème de la marque, le Centaure. En 1875 lui succède, en pleine crise du phylloxéra, Paul-Émile Rémy Martin II, fondateur de la distillerie de Machecoul.

La crise du phylloxéra, le fléau à l'origine de la construction d'une distillerie à Machecoul ?

C'est donc dans le contexte de la crise phylloxérique que la société Rémy Martin, dirigée par Paul-Émile Rémy Martin II, décide de s'implanter dans le vignoble nantais et plus précisément dans le pays de Machecoul. Parmi les raisons qui ont motivé cette « délocalisation », outre le fort endettement de la maison à la suite de la construction du château de Lignières, de la distillerie et des chais vers 1875 à Rouillac et son train de vie dispendieux, la crise du phylloxéra en reste la principale, ravageant les vignobles charentais et notamment ceux de la maison Rémy Martin. En effet, fondée à l'origine par un vigneron, cette dernière avait la particularité de disposer de son propre vignoble. Ainsi, contrairement aux autres maisons de négoce qui n'avaient à cette période qu'un « rôle de courtage, s'efforçant d'acquérir aux alentours de [Cognac] des eaux-de-vie de qualité[1] », la maison de négoce Rémy Martin est aussi productrice de ses propres vins et eaux-de-vie, qu'elle utilise pour l'élaboration de son cognac. Cette double production de vin et de cognac lui a sûrement permis de mieux résister à la crise. En effet, le cognac étant un assemblage de plusieurs eaux-de-vie provenant de vignerons

différents, distillées à des moments différents et vieillies plus ou moins longtemps, sa fabrication nécessite d'importants stocks. Ainsi, malgré la destruction d'une partie de ses vignes dans les années 1870[2], la maison Rémy Martin devait posséder des réserves suffisantes pour les quelques années à venir. Cependant, malgré l'effective résilience de la maison, la crise du phylloxéra qui dure et qui continue de se propager amène Paul-Émile Rémy Martin II à chercher une solution pour éviter la faillite. En effet, comme le note Gilles Bernard[3], malgré les efforts des vignerons et des autorités, l'échec de la reconstitution d'un vignoble se poursuit pendant plus d'une dizaine d'années, entraînant ainsi un exode conséquent des populations du vignoble. Paul-Émile Rémy Martin II, constatant l'état de ruine des vignobles de sa région et voyant très certainement s'amenuiser ses stocks en eaux-de-vie, décida de faire construire une nouvelle distillerie dans une région moins affectée par la crise, afin de garantir une continuité de production.

Le choix de Machecoul, une commune rurale du Pays nantais

Plusieurs facteurs déterminants ont fait pencher la balance pour Machecoul - localisation stratégique pour la maison Rémy Martin - attestant de ce fait que le choix opéré ne fût pas le simple fruit du hasard. Tout d'abord, en termes de production, le vignoble nantais produit principalement des vins blancs secs issus de cépages blancs tels que le Muscadet aussi appelé « melon de Bourgogne » et le Gros Plants, nommé également « folle blanche ». La présence de ce dernier cépage, la folle blanche, dans les vignobles du pays nantais a été déterminante dans le choix d'établir la distillerie à Machecoul. En effet, le cognac doit être produit à partir de cépages spécifiques, et si l'on trouve principalement l'ugni blanc, les deux cépages que sont le colombard et la folle blanche sont employés au même titre dans la fabrication du cognac. Ainsi, les vignobles du pays nantais, terre de Gros Plants où la folle blanche abonde, présentaient une compatibilité parfaite pour produire des eaux-de-vie destinées à l'élaboration du cognac. Ensuite, si l'insecte dévastateur, le Phylloxera vastatrix, apparaît dans le sud du pays dès 1863, le vignoble nantais, relativement au nord, n'est touché que bien plus tardivement. Signalé en août 1884 dans un vignoble d'Oudon - soit vingt ans plus tard et à une soixantaine de kilomètres de Machecoul - on apprend par un courrier du Ministre de l'Agriculture qu'en 1887, « le phylloxéra ne progresse que très lentement » au sein du département. Par conséquent, le retard avec lequel se développe le phylloxéra dans la région nantaise a dû jouer en faveur de l'établissement de la distillerie Rémy Martin au sein du vignoble nantais, encore intact lors de son implantation. Enfin, la récente infrastructure ferroviaire reliant la petite commune aux grandes villes alentours[4] favorisa d'autant plus l'implantation de la distillerie à proximité de la voie ferrée qu'elle est naturellement tournée vers l'export de marchandises. En effet, le cognac est un produit essentiellement destiné à l'exportation, les amateurs de ce brandy provenant surtout d'Angleterre, d'Europe du Nord et des États-Unis. Ainsi, la présence de la folle blanche au sein d'un vignoble encore sain et d'une infrastructure de transport adaptée au négoce d'eaux-de-vie sont les éléments essentiels qui ont permis à Paul-Émile Rémy Martin II d'établir un nouveau site industriel sur la petite commune de Machecoul et par conséquent, ce substrat favorable lui a permis de surmonter la crise que connaît son établissement, le vignoble charentais et plus largement l'ensemble de la région.

L'implantation de la maison Rémy Martin à Machecoul (1885-1889)

Les actes notariés des archives départementales de Loire-Atlantique font état des diverses acquisitions effectuées par Paul-Émile à Machecoul pour la construction de la distillerie. Les acquisitions Rémy Martin apparaissent dans les actes de Léon de Saint-Quentin, notaire à Machecoul, à partir de 1885[5] avec l'achat d'un premier terrain le 26 octobre. Il s'agit, selon l'acte, d'un pré dit « les Petits Capucins » de 53 ares, cadastré aux numéros 768 et 769 de la section E. Le 14 février 1886[6] une « pièce de terre labourable » du même nom, de 17 ares cette fois-ci et aux mêmes numéros de la section E du cadastre, est achetée pour le compte de Rémy Martin. Il est intéressant de noter que ces deux premières acquisitions sont effectuées non pas par Paul-Émile Rémy Martin lui-même, mais par le biais de mandataires, respectivement Gustave Jousseaume, « son représentant, demeurant à Niort » et Armand Rousteau « propriétaire demeurant à Machecoul ». S'ensuivent plusieurs autres achats de terrains en 1886 essentiellement, par Rémy Martin en personne cette fois-ci. Dans tous les actes d'achat, Paul-Émile Remy Martin est qualifié de « négociant propriétaire demeurant au château de Lignières canton de Rouillac (Charente) ». Par conséquent, le commanditaire de la distillerie, Paul-Émile Rémy Martin, se qualifie de négociant et demeure au château de Lignières à Rouillac, construit vraisemblablement une dizaine d'années plus tôt. Parmi les actes notariés consultés, un acte diffère des autres par sa nature ; il s'agit d'un bail à loyer. Par acte du 23 février 1887, Rémy Martin loue pour 450 francs par an une maison « sis à Machecoul, Grande-Rue, composée de six pièces au rez-de-chaussée, d'un premier étage ayant cinq chambres, grenier au-dessus, cave, écurie, remise, buanderie, cour derrière et servitudes diverses ». On constate alors que la présence à Machecoul du dirigeant de la maison de négoce s'intensifie au cours de l'année 1886 et se concrétise en 1887 par la location d'une maison au cœur de la commune.
Les parcelles acquises par Rémy Martin se situent au sud de la ville, de part et d'autre de la voie ferrée, non loin de la gare et juste en face de la halle aux marchandises [Fig. 1

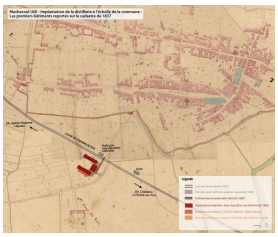

Implantation de la distillerie à l'échelle de la commune sur le cadastre de 1837, 2018.

]. La distillerie est construite au sud de la voie ferrée, à seulement quelques mètres de celle-ci, majoritairement sur la parcelle n° 773. Le choix du site, en retrait par rapport à la ville, sur des terrains vierges à proximité immédiate du chemin de fer, souligne à la fois l'attractivité exercée par l'infrastructure ferroviaire pour la distillerie ainsi que son aspect structurant pour la commune.

L'année 1886 retenue par les travaux historiques comme année de construction de la distillerie semble correcte, cependant l'absence de documents concernant cette construction ne permet pas de l'affirmer avec certitude. Toutefois, le croisement des informations contenues dans les différents documents d'archives permet d'estimer la date approximative de la construction de la distillerie et de la placer entre le 26 mars 1886 et le 14 mai 1887. En effet, la distillerie étant principalement construite sur la parcelle n° 773 de la section E du cadastre de 1837, sa construction ne peut être antérieure au 26 mars 1886, date à laquelle Rémy Martin achète ce terrain. Par ailleurs, dans une lettre du Ministère des travaux publics adressée au Préfet de la Loire-Inférieure datant du 14 mai 1887, il est fait mention de « la distillerie Rémy Martin » attestant ainsi que celle-ci est en cours de construction ou bien déjà construite. Cette même lettre autorise l'établissement d'un embranchement ferroviaire afin de relier la distillerie à la gare de Machecoul, attestant alors que l'embranchement particulier est construit juste après la distillerie. Un plan du 27 décembre 1888 [Fig. 2]

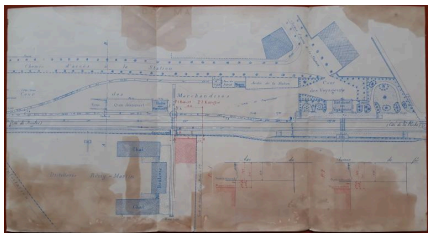

Extrait du plan général de la gare de Machecoul pour être joint aux observations sur la demande d'alignement de Mrs Rémy-Martin et Cie, 27 décembre 1888.

montre ce nouveau quartier de la gare. On y voit l'emprise des bâtiments de la distillerie et de ses quais, l'embranchement particulier la reliant à la voie ferrée, le chemin de fer ainsi que les dépendances de la gare : quais, halle aux marchandises, bâtiments voyageurs, abri, etc.

Une production récompensée issue d'une usine à la pointe de la modernité (1890-1915)

Les campagnes d'acquisition et de construction terminées, la distillerie peut se lancer dans la production d'eaux-de-vie. Très peu d'informations ont été retrouvées à ce sujet, hormis des dépôts de marques, quelques tampons sur une lettre et un acte un peu particulier quant à l'inauguration de la lumière électrique.

En 1893, la distillerie de Machecoul a déposé trois marques de fabrique au greffe du tribunal de commerce de Nantes : « Eaux-de-Vie de Gros Plants – Distillerie de Machecoul », « Eaux-de-Vie de Gros Plants – E. Rémy Martin & Cie, Distillateurs, Machecoul » et « Fine Champagne Nantaise ». Ces marques sont « destinée[s] à être apposée[s] sur des fûts, caisses, récipients et emballages quelconques renfermant des eaux de vie fabriquées par la dite société ». Ces dépôts de marques attestent qu'en ce début de l'année 1893, la distillerie de Machecoul produit d'ores-et-déjà des eaux-de-vie de Gros Plants et un « cognac » ligérien, la « Fine Champagne Nantaise ». Notons toutefois que la dénomination « Fine Champagne » est réservée depuis le 13 janvier 1938 - date du décret portant sur la définition des aires de production ou « crus » du cognac - aux eaux-de-vie protégées par l'Appellation Contrôlée « Cognac ». Ainsi, cette dénomination ne pouvait plus figurer sur des assemblages d'eaux-de-vie autres que celles de provenance cognaçaise et plus précisément de Grande Champagne et de Petite Champagne. L'origine de l'Appellation d'Origine Contrôlée de « Cognac » datant de 1909, la distillerie de Machecoul semble avoir anticipé le décret de 1938 par la création de la « Fine St-Rémy » en 1917, peut-être afin de remplacer la « Fine Champagne Nantaise ».

Sur une lettre du 8 mars 1895 de la distillerie adressée au préfet sont apposés deux tampons relativement intéressants. Le premier indique que la maison Rémy Martin a décroché la médaille de Vermeil, « la plus haute récompense » au Comice Agricole de Loire-Inférieure de 1893 pour ses eaux-de-vie de vin de Gros Plants. Le second indique que Rémy Martin fût membre du jury lors de l'exposition universelle de Lyon en 1894. Ces deux tampons témoignent de l'activité de la maison Rémy Martin à l'échelle nationale, de la qualité de la production effectuée au sein de la distillerie de Machecoul et de l'implication de la maison dans les événements agricoles de la région.

Enfin, l'acte du 28 septembre 1893 - entièrement retranscrit en annexe - faisant état de la mise en place de l'électricité à la distillerie de Machecoul, est très intéressant pour diverses raisons. Tout d'abord, l'acte rédigé par Maître Léon de Saint-Quentin, présent lors de cette journée d'inauguration, liste les responsables et employés de la distillerie assistant à l'évènement. Si Paul-Émile Rémy Martin est absent, il est représenté par Gustave Jousseaume, « agent général de la maison Rémy Martin, demeurant à Saint-Denis-du-Pin [en] Charente-Inférieure », sûrement venu spécifiquement pour l'occasion. La présence d'un autre Charentais dans l'assemblée, Henri Poilane, « constructeur d'appareils à distiller, demeurant à Saint-Jean-d'Angély », montre qu'en implantant une distillerie à Machecoul, Rémy Martin importe également des savoir-faire spécifiques. En faisant venir de Charente des ouvriers spécialisés, il recréer à Machecoul une distillerie typiquement charentaise avec ses alambics, cuves et tonneaux provenant directement des entreprises de sa région. Les autres membres présents demeurent tous à Machecoul, sauf Louis Chauveau, « monteur-électricien de la maison Sautter-Harlé et Cie », venu de Paris pour installer l'électricité dans l'établissement. La distillerie de Machecoul comprend alors un agent-comptable, Paul Devergne et un chef de chai, Hector Besson. Cette dernière fonction, aujourd'hui appelée « Maître de Chai » a toute son importance au sein d'une maison de cognac. En effet, c'est ce dernier qui procède à l'assemblage des différentes eaux-de-vie pour l'élaboration du produit fini, le cognac. Trois employés de la régie sont mentionnés ainsi que trois bouilleurs - cette fonction désignant les personnes en charge de la distillation des eaux-de-vie. Enfin, un chef tonnelier, un chef de gare et un entrepreneur de travaux publics sont également présents à la distillerie pour l'inauguration de la lumière électrique. Cette liste précise des participants à cet évènement donne ainsi des informations quant au fonctionnement de l'établissement, son organisation et les fonctions principales exercées. Ensuite, l'acte est très intéressant car il fait état de l'importance de la distillerie pour la ville de Machecoul tout autant qu'il montre la reconnaissance des habitants envers Paul-Émile Rémy Martin :
« Nous faisant l'interprète des sentiments unanimes du pays nous lui avons adressé, l'expression de notre haute estime. Grâce à son initiative, Machecoul est devenu un centre important d'affaires et se place aujourd'hui à la tête des chefs-lieux de canton du département de la Loire-Inférieure. Le trafic des vins, autrefois presque nul, a pris une telle importance qu'en cette année mil huit cent quatre vingt treize plus de quarante mille fûts de toute dimension sont arrivés en gare. Les cours ne se font plus à la bourse de Nantes mais sur notre propre marché. Les plantations de vignes se sont multipliées de tous côtés ; on en voit même dans la plaine des chaumes jusque-là restée inculte. Enfin, la création de la distillerie est un évènement qui doit faire époque dans l'histoire du pays, aussi avons-nous pensé qu'il était de notre devoir de profiter de la présente occasion, pour rendre un hommage public à M. Rémy-Martin et à ses collaborateurs ».
Il est dès lors possible de constater l'impact considérable qu'a eu l'implantation de la distillerie à Machecoul, tant du point de vue économique et commercial que du point du vue agricole. En effet, la nette augmentation du trafic de vins et de la culture de la vigne dans le pays de Machecoul ainsi que le transfert de la vente à la criée de la bourse de Nantes au marché de Machecoul sont des éléments significatifs. De plus, le vocabulaire employé pour exprimer la gratitude des habitants est très fort et atteste du respect ressenti par tous pour le fondateur de la distillerie, Paul-Émile Rémy Martin. Enfin, cet acte très enrichissant dont l'objet principal est la constatation officielle de l'inauguration de la lumière électrique au sein de la distillerie nous apprend qu'en cette fin d'après-midi du 28 septembre 1893, l'établissement est éclairé pour la première fois par l'énergie électrique. Le notaire, au nom des habitants du pays de Machecoul, constate fièrement « un merveilleux éclairement comme il n'en existe encore sur aucun point de notre département, sauf la ville de Nantes » soulignant ainsi la modernité de la distillerie de Machecoul et la rareté de l'équipement électrique à l'échelle du département. Cette année 1893, bien documentée par les archives de Loire-Atlantique, est donc particulièrement favorable à la distillerie Rémy Martin de Machecoul. Les documents retrouvés témoignent de la réussite de cette entreprise, fleurissante à peine 10 ans après sa construction ainsi que de son rayonnement sur l'ensemble du pays de Machecoul.
Cette dynamique se poursuit au début du XXe siècle. Un extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Machecoul du 17 mars 1902 nous apprend « que Machecoul est un centre important de production de vin que la distillerie Rémy Martin occasionne par ses arrivages de vins et ces expéditions d'eaux-de-vie un grand mouvement de marchandises », argument servant à justifier une demande d'établissement d'une bascule en gare pour peser les marchandises. Par ailleurs, le dépôt de deux autres marques au tribunal de commerce de Nantes en 1903 et 1915 atteste que l'activité de la distillerie suit son cours.

Le XXe siècle : d'une production artisanale à une production industrielle

L'histoire de la distillerie de Machecoul, intimement liée à celle de la maison Rémy Martin, est marquée au début du XXe siècle par la présidence d'André Renaud. Associé en 1910 à Paul-Émile Rémy Martin II, il devient en 1924 maître de chai et président de la maison de négoce. En 1917, il lance pour la distillerie de Machecoul la « Fine St-Rémy ». Pour la maison-mère, il créé en 1927 le premier cognac VSOP Fine Champagne.
La distillerie de Machecoul connaît une phase d'extension importante dans le troisième quart du XXe siècle. De nombreux permis de construire sont déposés entre les années 1960 et 1970 pour la construction de nouveaux chais, de vestiaires, de bureaux, et d'autres locaux à l'usage de la distillerie. Les techniques de distillation changent elles aussi, simultanément : les petits alambics en cuivre - au nombre de sept – sont remplacés selon les sources orales par deux grands alambics disposant d'une capacité de distillation supérieure. Ces derniers pouvant distiller 7 hectolitres de vin en une heure et trente minutes sont remplacés dans les années 1980 par une colonne à plateau « Afrika », capable, elle, de distiller 40 hectolitres

de vin dans le même temps, d'après Armand Papon, ancien salarié de la distillerie. Cette phase d'extension se matérialise également par l'augmentation des effectifs. En 1960, la distillerie compte 19 employés ; dans les années 1985-1990, on en dénombre 45[7], soit plus du double.
Par ailleurs, le nom de la distillerie change dans les archives à partir du milieu du siècle. La distillerie autrefois dénommée « Distillerie Rémy Martin » est désormais désignée « Distillerie St-Rémy », probablement d'après la fameuse « Fine St-Rémy », production phare de la distillerie depuis son lancement au début du siècle. Un second changement de nom est effectué peu de temps après, dans le milieu des années 1960, à la suite d'une restructuration de la maison Rémy Martin d'après la tradition orale. Le gendre d'André Renaud, André Hériard Dubreil, à la tête de la maison à partir de 1965, érige la distillerie de Machecoul en filiale à part entière : elle devient alors la « Distillerie Seguin & Cie ».

La fin du XX^{e} siècle est marquée par l'arrêt de production d'eaux-de-vie par distillation. La distillerie se spécialise dans la production de produits finis via l'assemblage de plusieurs eaux-de-vie préalablement vieillies. En 1989, la maison Rémy Martin fusionne avec la maison angevine Cointreau. Cette fusion ne fut pas sans conséquences pour la distillerie de Machecoul, car 10 ans plus tard, en 2002, le groupe décide de fermer progressivement le site ligérien. Un article du « 20 Minutes » daté du 18 mai 2006 regrette qu' « on ne fera plus de brandy en Loire-Atlantique » annonçant ainsi la fermeture du site : « Le fabricant de spiritueux CLS Rémy Cointreau a annoncé hier qu'il allait fermer définitivement sa distillerie de Machecoul à partir du 31 décembre 2007 ». On apprend alors que la distillerie de Machecoul ne compte plus que 12 salariés. Les bâtiments sont partagés entre la société Novoferm, la ville et la communauté de communes Sud Retz Atlantique. Identifiée comme un édifice à sauvegarder par l'association Machecoul-Histoire, la distillerie fait actuellement l'objet d'un projet de réhabilitation. En effet, la communauté de communes souhaite réhabiliter l'édifice en désuétude depuis plus de 10 ans, pour en faire un « FabLab », une « Cité des compétences ». À l'image de l'impact qu'a eu l'implantation de la distillerie Rémy Martin sur l'ensemble du pays de Machecoul à la fin du XIX^{e} siècle, Claude Naud, président de la communauté de communes Sud Retz Atlantique souhaite « que ce lieu devienne le symbole fort du développement [du] territoire ». Ainsi, ce bâtiment autrefois à l'origine du développement économique, commercial et agricole du pays de Machecoul, retrouverait son rôle de pôle économique tourné vers l'innovation, comme le fut la distillerie il y a 130 ans.

---

1 : Favreu Robert, Jouannet Gérard, et al., Cognac. Cité marchande : urbanisme et architecture, Connaissance et promotion du patrimoine de Poitou-Charentes, Cahier de l'Inventaire n° 20, Poitiers, 1990, p. 144.

2 : Le Phylloxera vastatrix, ce minuscule insecte qui apparait dès 1863, « envahit la banlieue cognaçaise par Merpins et Boutiers de 1871 à 1872 » selon Gilles Bernard. Bernard Gilles, Population et vignoble dans les Charentes : un siècle d'évolution originale, In: Norois, n°140, Octobre-Décembre 1988. Populations et sociétés rurales dans l'ouest et le centre-ouest français. Géo-démographie des campagnes. Actes du Colloque de Poitiers (Mars 1988) [En hommage au Professeur Jean Pitié] sous la direction de Jacques Guillaume et Jean Soumagne, p. 524.

3 : Op. cit., p. 525.

4 : La ligne de Nantes à Machecoul est ouverte en 1876, soit dix ans avant la construction de la distillerie, et elle permet des liaisons ferroviaires avec Nantes, son port et La Roche-sur-Yon.

5 : ADLA, 4 E 78 / 104.

6 : ADLA, 4 E 78 / 105.

7 : Les chiffres proviennent de sources orales. Des documents d'archives relatifs à une demande de permis de construire font état d'un personnel composé de 10 hommes et 2 femmes en 1961, avant les travaux, et projettent une augmentation de 10 hommes et 3 femmes après les travaux. ADLA, 281 W 18.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle ()
Période(s) secondaire(s) : 3e quart 20e siècle ()
Dates : 1886 (daté par source)

Description

La distillerie de Machecoul, spécialisée dans la fabrication et le négoce d'eaux-de-vie de cognac, est un site industriel relativement conséquent. À l'image de ses pairs charentais, elle est composée de plusieurs corps de bâtiment distincts issus de campagnes de construction différentes [Fig. 1]

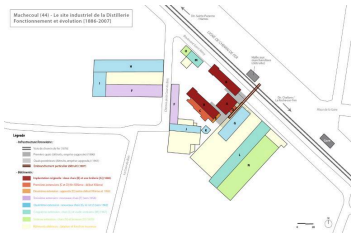

Fonctionnement et évolution de la distillerie, 2018.

.

Le noyau historique du site industriel : la distillerie et les deux premiers chais (1886)

La distillerie est implantée sur des terrains vierges situés au sud de la ville, dans une zone très peu bâtie à l'époque [Fig. 2]. Le choix de l'emplacement et l'implantation du site originel ont été opérés de façon rationnelle : les bâtiments orientés Nord-Ouest sont axés sur la voie ferrée - ils sont strictement parallèles à cette dernière - et se trouvent à proximité immédiate de celle-ci, à quelques mètres seulement du chemin de fer et de la gare de Machecoul, facilitant ainsi, le transport des marchandises.

Dès sa construction, en 1886, la distillerie Rémy-Martin est un site industriel d'envergure. Elle est composée de trois corps de bâtiments distincts organisés autour d'une cour, formant un plan symétrique en U. La cour, une des composantes élémentaires des maisons de négoce avec le chai, est un élément indispensable pour de telles architectures. Outre sa fonction structurante, cette dernière permettait la manœuvre et le stationnement des véhicules dédiés à la livraison des vins et eaux-de-vie. Une carte postale du début du XXe siècle figurant les quais d'arrivée et de départ de la distillerie de Machecoul [Fig. 3]

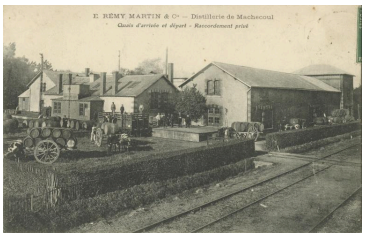

La distillerie prise depuis la voie ferrée, vue des quais et de l'embranchement ferroviaire, début XXe siècle.

montre cependant que les haquets, ces charrettes étroites et longues tractées par des animaux, sont chargés, stationnés et manœuvrent non pas dans la cour, mais dans le champs jouxtant l'embranchement privé ou le long de la voie ferrée, entre cette dernière et le chai. Il semblerait donc qu'à Machecoul, la fonction de livraison normalement réservée à la cour ai été délocalisée afin de se concentrer autour de l'embranchement privée, raccordant la distillerie au réseau ferroviaire, optimisant ainsi un peu plus le transport des marchandises.

Au centre se trouve le cœur de l'activité : la distillerie [Fig. 1, A]. Aussi appelée brûlerie, ce petit corps de bâtiment rectangulaire (21 m de large et 17 m de long) abritait l'atelier de distillation où se trouvait les alambics, identifiable par la présence de nombreuses cheminées qui coiffent le bâtiment, et correspondant chacune à la présence d'un alambic. Aujourd'hui disparues, elles sont tout de même visibles sur les cartes postales anciennes. La présence de 6 souches de cheminées sur la carte du début du XXe siècle ci-dessus laisse supposer qu'il y avait donc 6 alambics. L'intérieur du bâtiment de distillation et les alambics originaux sont connus grâces aux cartes postales anciennes [Fig. 4

Vue générale de l'intérieur de la brûlerie, début XXe siècle.

et 5

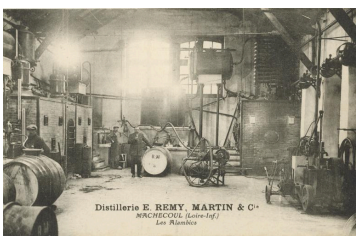

Les alambics de la brûlerie, début XXe siècle.

]. À l’instar des ateliers de distillation cognaçais, la brûlerie de Machecoul est éclairée par de larges fenêtres couplées d’un éclairage zénithal afin de profiter au maximum de la lumière naturelle.

De part et d’autre de la brûlerie, espacés de quelques mètres de chaque côté, deux imposants chais forment deux ailes en retour [B]. Ils sont de plan rectangulaire allongé (45 m de long et 10 m de large) et sont flanqués en leur extrémité nord d’un pavillon. Ces trois corps de bâtiment dont l'unité de style est saisissante, présentent les mêmes procédés constructifs : un solin de nature inconnu pour la base des murs, une élévation en moellons de calcaire enduit à la chaux, une charpente à panne portant la couverture, à l'origine en ardoise. Toutes les ouvertures sont couronnées d'arcs segmentaires et présentent l'alternance brique et pierre, polychromie que l'on retrouve sur les chaînes d'angles des bâtiments. Ces dispositions sont caractéristiques des distilleries charentaises, outre le fait que la couverture habituellement en tuile creuse est ici en ardoise.

Les élévations est et ouest des chais présentent deux niveaux de baies, correspondant au rez-de-chaussée et à l'étage de comble et ces élévations sont rythmées par des travées. Les portes à double vantaux et impostes vitrés prennent place dans de grandes baies simples alors que les fenêtres, qu'elles soient vitrées à petit bois ou aveugles, sont dans des baies jumelées. Les larges portes permettent le passage des tonneaux et les fenêtres sont équipées de volets en bois. En effet, le vieillissement des eaux-de-vie s’effectue à l’abri de la lumière. La belle perspective créée par la file de poteaux de fonte du chai nord [Fig. 6]

Intérieur du chai nord, vue de la file de poteau en fonte, 2018.

est une disposition caractéristique des chais de vieillissement. Si les foudres ont aujourd'hui disparus, la délimitation créée par la file de poteaux de fonte marque encore la séparation spatiale entre espace de circulation, le couloir central, et espaces de stockage, ces gigantesques contenants [Fig. 7]

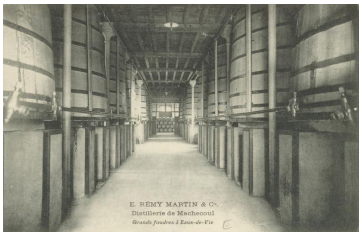

Intérieur d'un chai, vue des foudres, début XXe siècle.

. Le pavillon qui prolonge le chai dans son extrémité nord est plus développé en hauteur, même s'il conserve les deux mêmes niveaux de baies en élévation. Il est également composé d'un rez-de-chaussée et d'un comble en surcroît. La présence de bâtiments à deux niveaux à la distillerie de Machecoul témoigne d’une rationalisation de la construction et de la production : on profite ainsi de la gravitation en remplissant les cuves à l’étage [Fig. 8]

Chai sud, détail de l'enfilade du premier étage : salle de remplissage des cuves, 2018.

. Cette disposition se retrouve très fréquemment au sein des distilleries de cognac.

La façade de la brûlerie, au centre de la cour, diffère légèrement. D'un seul niveau cette fois-ci, donc plus basse et d'un volume moins imposant que les chais, elle dispose d'une façade ordonnancée soignée. L'entrée principale axée, en retrait de l'avant-corps, est abritée sous un grand porche. Elle est encadrée de deux travées de chaque côté, marquées par de grandes baies jumelées. La façade est délicatement couronnée par une corniche en mitre qui souligne le rythme de la façade et n'est pas sans rappeler l'effet caractéristique produit par les façades-pignons caractéristique des chais. Elle se démarque ainsi de l'ensemble et fait subtilement comprendre au visiteur que c’est le cœur du site. La distillerie de Machecoul, au même titre que ses pairs charentais, présente une architecture et une mise en œuvre des matériaux particulièrement soignées, mettant en valeur le site.

Un quai englobait l'arrière de la brûlerie et du chai est. Surélevé pour faciliter le chargement des wagons, il desservait l'embranchement particulier et a dû être construit simultanément.

À l'orée du XXe siècle, des petits bâtiments [C et D] et des appentis [E] se greffent au chai sud (sur l'élévation ouest et sud) et à la brûlerie (élévation sud). Leur fonction précise n’est pas connue.

Les grandes extensions du 3e quart du XXe siècle : les nouveaux chais, bureaux et vestiaires (vers 1958 - 1970)

La distillerie de Machecoul connaît une phase d'extension importante dans le 3e quart du XXe siècle avec la construction d'une dizaine de bâtiments autour du site originel. Les archives départementales de Loire-Atlantique livrent les projets et plans de quelques de ces bâtiments, permettant ainsi d'affiner la chronologie de ces constructions successives et d'en connaître la nature.
Les bâtiments originaux connaissent eux aussi des modifications, évoluent et s’adaptent aux nouvelles pratiques. Les cuves en béton émaillées visible dans le chai sud [Fig. 9]

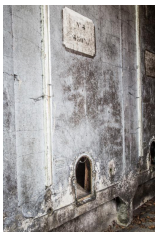

Chai sud, détail : cuve n° 4, 2018.

ont remplacées les fûts en bois de chêne destinés au stockage des vins, dans les années 1920-1930, suivant la tendance générale. La ressemblance de ces cuves avec celles de la distillerie du château de Lignières qui appartenait originellement à la maison Rémy Martin est frappante et laisse supposer qu’elles datent de la même période et ont probablement été effectuée par la même entreprise.
Les nouveaux chais sont tous construits selon le même schéma (plan rectangulaire allongé, un seul niveau) et selon les mêmes procédés constructifs (murs en parpaing de béton, charpente métalliques, toit en fibro-ciment) ; seules les dimensions des bâtiments varient. Ces formes sont caractéristiques et se généralisent au cours du XXe siècle : on les retrouve dans les distilleries charentaises à partir du milieu du XXe siècle.
Le bâtiment G, un chai à eau-de-vie connu par un plan de 1961 [Fig. 10

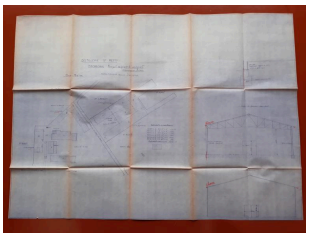

Plan du 4 décembre 1961, "Distillerie Saint Rémy Machecoul, Projet agrandissement, nouveaux chais", entrepreneur : M. Chagnas : plan-masse, coupe et élévation type des bâtiments A, C, D et E.

et 11

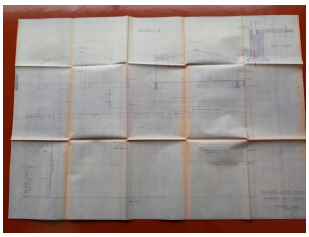

Plan du 4 décembre 1961, "Distillerie Saint Rémy Machecoul, Projet agrandissement, nouveaux chais", entrepreneur : M. Chagnas : plan, coupe, élévation et détail fondation du bâtiment A.

], reprend ces dispositions. Il présente cependant un sol en ciment rehaussé de 1 m par rapport au niveau du sol extérieur et dispose de quais de même niveau sur la façade nord et sur la moitié de l'élévation ouest. De plus, un emplacement est prévu pour le chargement de camions à l'intérieur du bâtiment : le sol est à niveau avec la rue sur 3 m de large par 10,50 m de long et ouvre sur la façade nord par un grand portail coulissant à deux vantaux. Par ces dispositions, on peut supposer que ce chai était destiné à l'expédition des eaux-de-vie, fonctionnant à la fois avec l'embranchement ferroviaire via la surélévation du sol et la présence de quai, et avec le réseau routier, par l'aménagement d'un espace de chargement de camions. La livraison par le réseau routier constitue en outre un nouveau mode de livraison à cette époque.

Les autres chais [H, I, J, L et N] sont tous semblables : de plan rectangulaire allongé et d'un seul niveau, ils disposent de charpentes métalliques à fermes et poteaux, leurs murs sont en parpaing de ciment et leur toit en fibro-ciment. Le sol est en terre, parfois consolidés au centre par une semelle en ciment.
Parallèlement à la construction de nouveaux chais, le site se voit doter de vestiaires, de bureaux et autres annexes, participant du bon fonctionnement de la distillerie. Ainsi, 50 m^2 de vestiaires sont prévus au sein du chai d'expédition (bâtiment G) et prennent place à l'extrémité sud du bâtiment. Un petit pavillon est construit en 1967 le long du boulevard Saint-Rémy, au nord du site [M]. Il prévoit une grande salle de réception et des vestiaires. Il sera prolongé au nord pour accueillir des bureaux dédiés à la réception et l'expédition de marchandises, au secrétariat et à la direction [O].

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit ; béton, parpaing de béton, enduit
Matériau(x) de couverture : ardoise, ciment amiante en couverture
Plan : plan symétrique en U, plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, comble à surcroît
Couvrements : charpente en bois apparente ; charpente métallique apparente
Élévations extérieures : élévation à travées, élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon découvert ; toit à longs pans, croupe

Typologies et état de conservation

État de conservation : établissement industriel désaffecté

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

Véritable témoin du passé industriel de la ville de Machecoul, la distillerie Seguin fait partie de ces industries qui ont marqué le territoire et ses habitants et qui ont permis le développement de la commune. Implantée à proximité de la gare dans les années 1880, l'ancienne distillerie de Machecoul a été construite par la société Rémy Martin – grande maison de production de cognac toujours en activité – et est demeuré filiale de l'entreprise jusqu'à la fermeture définitive du site machecoulais, le 31 décembre 2007. Quoique déserté depuis 10 ans, le site est bien préservé et conserve en partie ses dispositions d'origine, en faisant ainsi un témoin intéressant de l'architecture industrielle de la fin du XIXe siècle.

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 21 U 719. **Marques de fabrique, dépôts des 19/04/1893, 01/07/1893 et 26/10/1915.**

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 21 U 752. **Marques de fabrique, dépôt du 16/05/1903.**

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 4 E 78 / 104. **Exercice de Léon de Saint-Quentin, notaire à Machecoul, année 1885.**
  Acte du 26 octobre

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 4 E 78 / 105. **Exercice de Léon de Saint-Quentin, notaire à Machecoul, année 1886.**
  Acte du 14 février, du 26 mars et 28 décembre

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 4 E 78 / 106. **Exercice de Léon de Saint-Quentin, notaire à Machecoul, année 1887.**
  Acte du 31 janvier et du 23 février

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 4 E 78 / 107. **Exercice de Léon de Saint-Quentin, notaire à Machecoul, année 1888.**
  Acte du 18 novembre

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 4 E 78 / 112. **Exercice de Léon de Saint-Quentin, notaire à Machecoul, année 1893.**
  Acte du 28 septembre

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 1124 S 1. **Gares et stations secondaires. Acquisitions et aliénation de terrains 1878-1925.**

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 281 W 18. **Demande de permis de construire, 1960-61.**

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 1012 W 12. **Permis de construire, 1967.**

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 1012 W 156. **Permis de construire, 1970.**

- Archives Départementales de Loire-Atlantique. 1373 W 222. **Dossier des installations classées, 1975.**

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 1476 W 97. **Installations classées autorisations, 1983.**

- Archives Départementales de Loire-Atlantique. 1476 W 123. **Installations classées autorisations, s.d.**

Documents figurés

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 13 Fi Machecoul 15. **La distillerie de Saint-Rémy,** fonds société Lapie.

Bibliographie

- **BERNARD, Gilles. Population et vignoble dans les Charentes : un siècle d'évolution originale, In: Norois, n° 140, octobre-décembre 1988. Populations et sociétés rurales dans l'ouest et le centre-ouest français. Géo-démographie des campagnes. Actes du Colloque de Poitiers, mars 1988 ; [En hommage au Professeur Jean Pitié] sous la direction de Jacques Guillaume et Jean Soumagne.**
  BERNARD, Gilles. **Population et vignoble dans les Charentes : un siècle d'évolution originale**, In: *Norois*, n° 140, octobre-décembre 1988. *Populations et sociétés rurales dans l'ouest et le centre-ouest français. Géo-démographie des campagnes.* Actes du Colloque de Poitiers, mars 1988 ; [En hommage au Professeur Jean Pitié] sous la direction de Jacques Guillaume et Jean Soumagne.
  p. 524

- FAVREU Robert, JOUANNET Gérard, et al. **Cognac. Cité marchande : urbanisme et architecture**, Connaissance et promotion du patrimoine de Poitou-Charentes, Cahier de l'Inventaire n° 20, Poitiers, 1990.
  p. 144-166

- LEDUC, Emmanuel, PEROYS, Joseph. **Le pays de Machecoul**, Édition Alan Sutton, coll. Mémoire en images, Joué-lès-Tours, 1999.
  p. 57

- **Machecoul et son canton.** *Les Annales de Nantes et du pays nantais*, n° 161, 1971.

-

SAIDI, O. **« De la reconstitution du vignoble de Loire-Inférieure à la promotion de la qualité de ses vins (1884-premier quart du XXe siècle) »**, *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, n° 135, 2000.
p. 275-296

Liens web

• Dossier de synthèse de l'Inventaire Nouvelle-Aquitaine sur les distilleries d'eau-de-vie de cognac : https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/le-patrimoine-industriel/123-evenements/802-patrimoine-industriel-les-distilleries-d-eau-de-vie-de-cognac
• Dossier collectif de l'Inventaire Nouvelle-Aquitaine sur les Distilleries d'eau-de-vie de cognac de Charente : https://gertrude-diffusion.poitou-charentes.fr/dossier/distilleries-d-eau-de-vie-de-cognac-de-charente/bd80dc63-6db3-4a98-bbfb-909b42a42df8
• Dossier de l'Inventaire Nouvelle-Aquitaine sur la distillerie et les chais Rémy-Martin au château de Lignière à Rouillac : https://gertrude-diffusion.poitou-charentes.fr/dossier/distillerie-d-eau-de-vie-de-cognac-et-chai-remy-martin-puis-chateau-de-ligneres-actuellement-cognac-bisquit-ricard-sa/fa128c2f-22bb-473a-b670-bd60ff4229c3

Annexe 1

Transcription de l'acte du 28 septembre 1893, ADLA, 4 E 78 / 112. Exercice de Léon de Saint-Quentin (1878-1894), année 1893

« [page 1] L'an mil huit cent quatre vingt treize. Le jeudi vingt huit septembre. Devant Me Léon de Saint-Quentin, notaire à la résidence de Machecoul, arrondissement de Nantes (Loire-Inférieure).
A comparu :Mr Gustave Jousseaume, agent général de la maison Rémy-Martin, demeurant à St Denis du Pin (Charente-Inférieure).
Lequel nous a prié de nous transporter sur les cinq heures de l'après-midi, dans les bâtiments de la distillerie "Rémy Martin et Cie", sis à Machecoul près de la gare, pour assister à l'inauguration de la lumière éléctrique dans le susdit établissement et en faire la constatation par acte authentique ainsi d'ailleurs que nous en avions témoigné le désir.
Déférant à cette invitation, nous nous sommes transportés au lieu sus indiqué où nous avons rencontré réunis dans le local occupé par la machine à vapeur et les appareils électriques :

•1° M. Jousseaume ci-dessus dénommé.
•2° M. Paul Devergne, agent-comptable à la distillerie demeurant à Machecoul.
•3° M. Louis Chauveau, monteur-électricien de la maison Sautter-Harlé et Cie, demeurant à Paris, 26, avenue Suffren.
•4° M. Henri-Poilane, constructeur d'appareils à distiller, demeurant à Saint-Jean d'Angély (Charente-Inférieure).
•5° M. Hector Besson, chef de chai.
•6° M. Julien Letolguénec, employé de la régie.
•7° M. Eugène Cousson, employé de la régie.
•8° M. Paul Etourneau, employé de la régie.
•9° M. Louis Marie Duffay, chef de gare.
•10° M. Michel Devergne, bouilleur.
•11° M. LouisCallon, bouilleur.
•12° M. Joseph Charrié, bouilleur.
•13° M. Julien Epeuvrier, entrepreneur de travaux publics.
•14° M. Louis Bretonnière, chef tonnelier.

Les derniers demeurant ville et commune de Machecoul.
Alors, sur la réponse négative à notre interpellation, à l'effet de savoir si M. Paul Rémy-Martin demeurant au château de Lignières, commune de Rouillac (Charente) propriétaire et fondateur de l'établissement, allait être présent, nous avons prononcé défaut contre lui.
Et nous faisant l'interprète des sentiments unanimes du pays nous lui avons adressé, l'expression de notre haute estime. Grâce à son initiative, Machecoul est devenu un centre important d'affaires et se place aujourd'hui à la tête des chefs-lieux de canton du département
[page 2] de la Loire-Inférieure. Le trafic des vins, autrefois presque nul, a pris une telle importance qu'en cette année mil huit cent quatre vingt treize plus de quarante mille fûts de toute dimension sont arrivés en gare. Les cours ne se font plus à la bourse de Nantes mais sur notre propre marché. Les plantations de vignes se sont multipliées de tous côtés ; on en voit même dans la plaine des chaumes jusque-là restée inculte.
Enfin, la création de la distillerie est un évènement qui doit faire époque dans l'histoire du pays, aussi avons-nous pensé qu'il était de notre devoir de profiter de la présente occasion, pour rendre un hommage public à M. Rémy-Martin et à ses collaborateurs.

Après quoi, en notre qualité d'officier ministériel, nous avons sollicité l'honneur de mettre, le premier, en mouvement, le courant électrique, ce qui nous fut gracieusement octroyé par l'agent électricien dont c'est ordinairement le privilège. Puis les derniers préparatifs étant achevés le Dinamo Gramme fut vivement actionné par la machine à vapeur, il était six heures après-midi et à six heures quatre minutes, sur un simple mouvement de notre main une lumière éclatante jaillit dans toutes les lampes aux applaudissements de tous les prédénommés, qualifiés et domiciliés.
Nous avons ensuite visités les chais et les divers magasins en compagnie de M. Jousseaume et de M. Devergne et nous avons constaté partout un merveilleux éclairement comme il n'en existe encore sur aucun point de notre département, sauf la ville de Nantes.
A notre sortie, nous avons remarqué que la curiosité avait attiré aux alentours de l'établissement un nombreux public.
De tout quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal pour faire et valoir ce que de droit : Les jour, mois et an sus dits.
Et après lecture et approbation, Mrs Jousseaume, Devergne, Poilane, Chauveau et Besson ont apposé leur signature avec la nôtre ».

Illustrations

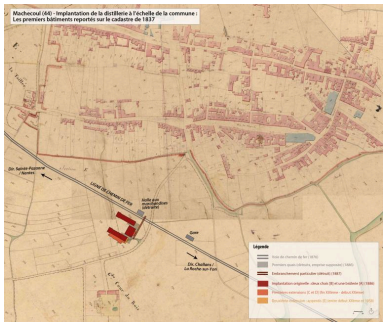

Implantation de la distillerie à l'échelle de la commune sur le cadastre de 1837, 2018.
Dess. Candy Lawson
IVR52_20184400693NUDA

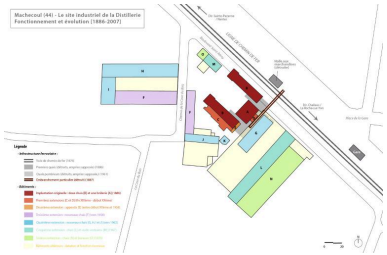

Fonctionnement et évolution de la distillerie, 2018.
Dess. Candy Lawson
IVR52_20184400694NUDA

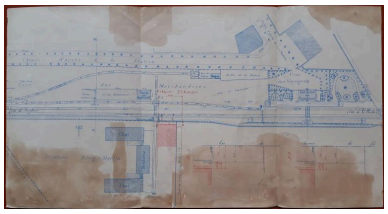

Extrait du plan général de la gare de Machecoul pour être joint aux observations sur la demande d'alignement de Mrs Rémy-Martin et Cie, 27 décembre 1888.
Phot. Candy (reproduction) Lawson
IVR52_20184400695NUCA

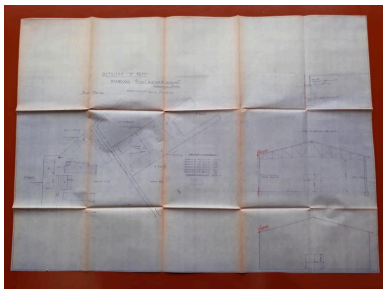

Plan du 4 décembre 1961, "Distillerie Saint Rémy Machecoul, Projet agrandissement, nouveaux chais", entrepreneur : M. Chagnas : plan-masse, coupe et élévation type des bâtiments A, C, D et E.
Phot. Candy (reproduction) Lawson
IVR52_20184400702NUCA

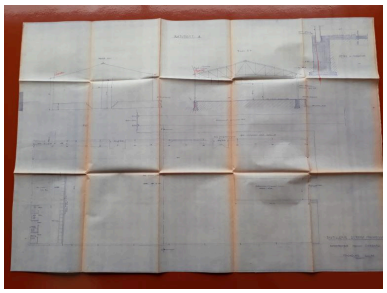

Plan du 4 décembre 1961, "Distillerie Saint Rémy Machecoul, Projet agrandissement, nouveaux chais", entrepreneur : M. Chagnas : plan, coupe, élévation et détail fondation du bâtiment A.
Phot. Candy (reproduction) Lawson
IVR52_20184400703NUCA

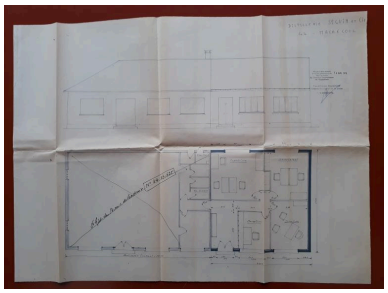

Plan et élévation pour la construction de bureaux, 14 avril 1970.
Phot. Candy (reproduction) Lawson
IVR52_20184400704NUCA

Vue aérienne depuis la gare, prise entre 1962 et 1967.

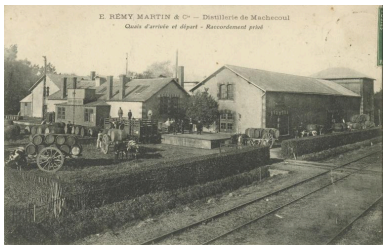

La distillerie prise depuis la voie ferrée, vue des quais

Vue générale depuis la voie ferrée, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400412NUCA

IVR52_20184400701NUC

et de l'embranchement ferroviaire, début XXe siècle.
IVR52_20184400696P

Vue générale de l'intérieur de la brûlerie, début XXe siècle.
IVR52_20184400699P

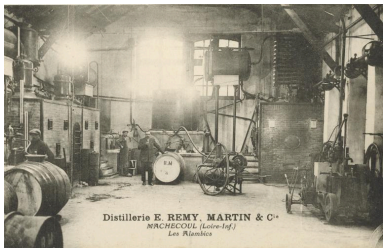

Les alambics de la brûlerie, début XXe siècle.
IVR52_20184400700P

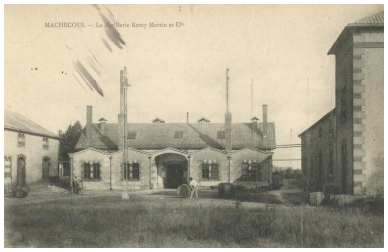

La cour et la brûlerie, début XXe siècle.
IVR52_20184400697P

La cour et la brûlerie, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400403NUCA

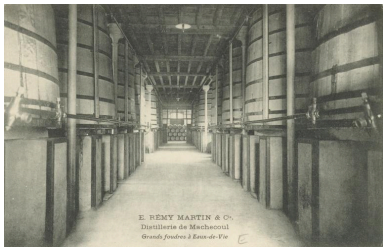

Intérieur d'un chai, vue des foudres, début XXe siècle.
IVR52_20184400698P

Intérieur du chai nord, vue de la file de poteau en fonte, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400395NUCA

Élévation sud du chai nord, vue de l'empreinte des anciens quais, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400374NUCA

Chai nord, vue du pavillon au premier plan, 2018
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400370NUCA

Détail : partie haute du pavillon, chai nord, 2018
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400372NUCA

Détail : grande baie jumelée en arc segmentaire, chai nord, élévation est, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400373NUCA

Élévation ouest, chai nord, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400404NUCA

Chai nord, vue de vestiges de foudres, tonneaux et machines anciennes, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400396NUCA

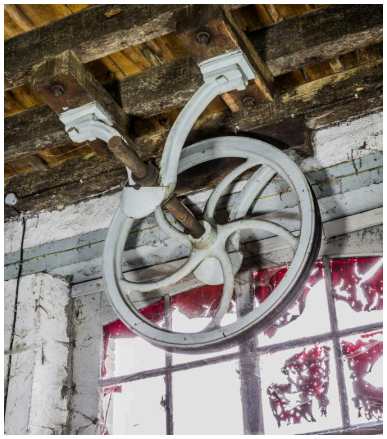

Chai nord, poulie près d'une baie donnant sur la cour, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400397NUCA

Chai nord, extrémité sud : vue des installations fixées sur le plafond du rez-de-chaussée à proximité de la porte ouvrant sur le quai, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400398NUCA

Chai sud, vue d'ensemble de l'élévation est, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400408NUCA

Chai sud, vue d'ensemble du pavillon, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400409NUCA

Mise en perspective des deux pavillons des chais, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400410NUCA

Chai sud, vue intérieure générale, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400377NUCA

Chai sud, vue intérieure, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400382NUCA

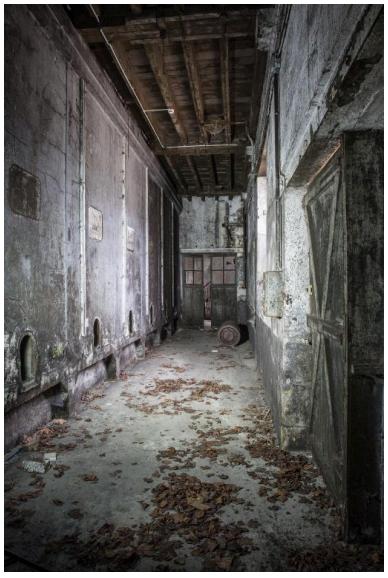

Chai sud, détail de menuiserie : porte d'origine à deux ventaux en bois, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400378NUCA

Chai sud : succesion de cuves en ciment au rez-de-chaussée, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400379NUCA

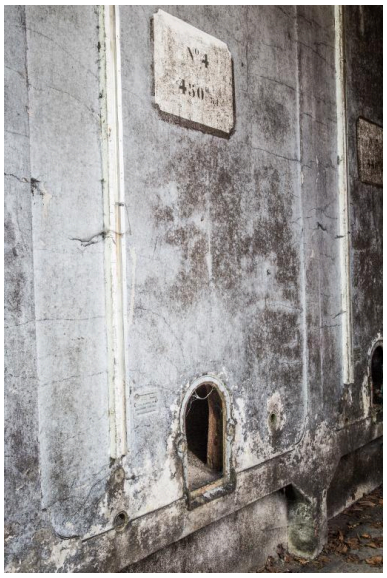

Chai sud, détail : cuve n° 4, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400380NUCA

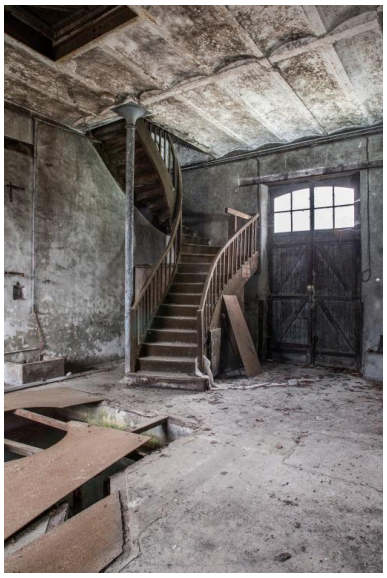

Chai sud, vue intérieure du pavillon : emplacement de l'ancienne colonne à distiller, escalier et porte d'origine, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400387NUCA

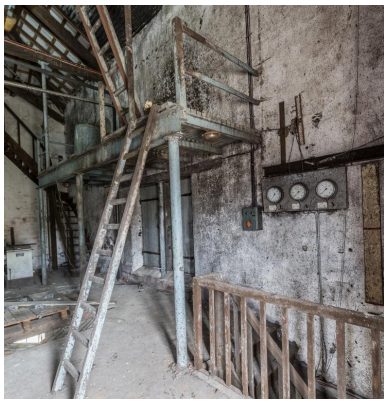

Chai sud, vue des installations du premier étage du pavillon, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400388NUCA

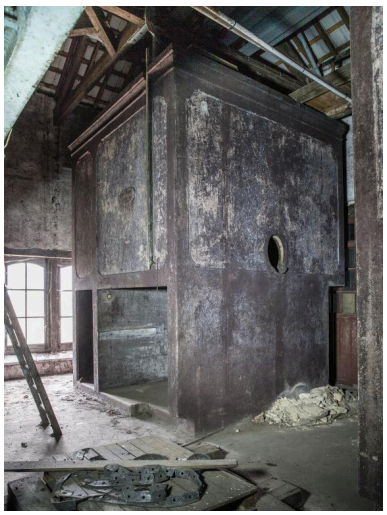

Chai sud, cuve en ciment au premier étage du pavillon, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400390NUCA

Chai sud, détail : thermomètre des cuves, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400389NUCA

Chai sud, vue d'ensemble du premier étage : enfilade des charpentes, portes et dessus des cuves, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400392NUCA

Chai sud, détail de l'enfilade du premier étage : salle de remplissage des cuves, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400393NUCA

Chai sud, détail : haut d'une cuve en ciment, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400394NUCA

La brûlerie, vue d'ensemble de la façade : on note la disparition des souches de cheminée, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400406NUCA

La brûlerie, détail : vue de l'entrée, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400407NUCA

La brûlerie, vue de l'élévation est : les baies jumelée permettent l'éclairage de la pièce aux alambics, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400375NUCA

Extensions à l'ouest du chai sud, vue des volumes : les cheminées correspondent aux deux alambics du "show room", dernière fonction connue de la pièce, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400411NUCA

Show room, vue de deux alambics typiques des distilleries d'eau-de-vie de cognac, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400383NUCA

Show room, détail d'un alambic : portes en fonte du foyer portant les noms de communes "Cognac" et "Jarnac" témoignant de la provnance de l'équipement, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400385NUCA

Chai "H" (voir plan) datant des années 1960, vue intérieure : charpentes métalliques et parpaings de ciment sont les matériaux caractéristiques de ces chais modernes, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400400NUCA

Chai "H", détail d'un foudre
encore en place à la contenance
de 127 hectolitres, 2018.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20184400399NUCA

Auteur(s) du dossier : Candy Lawson
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

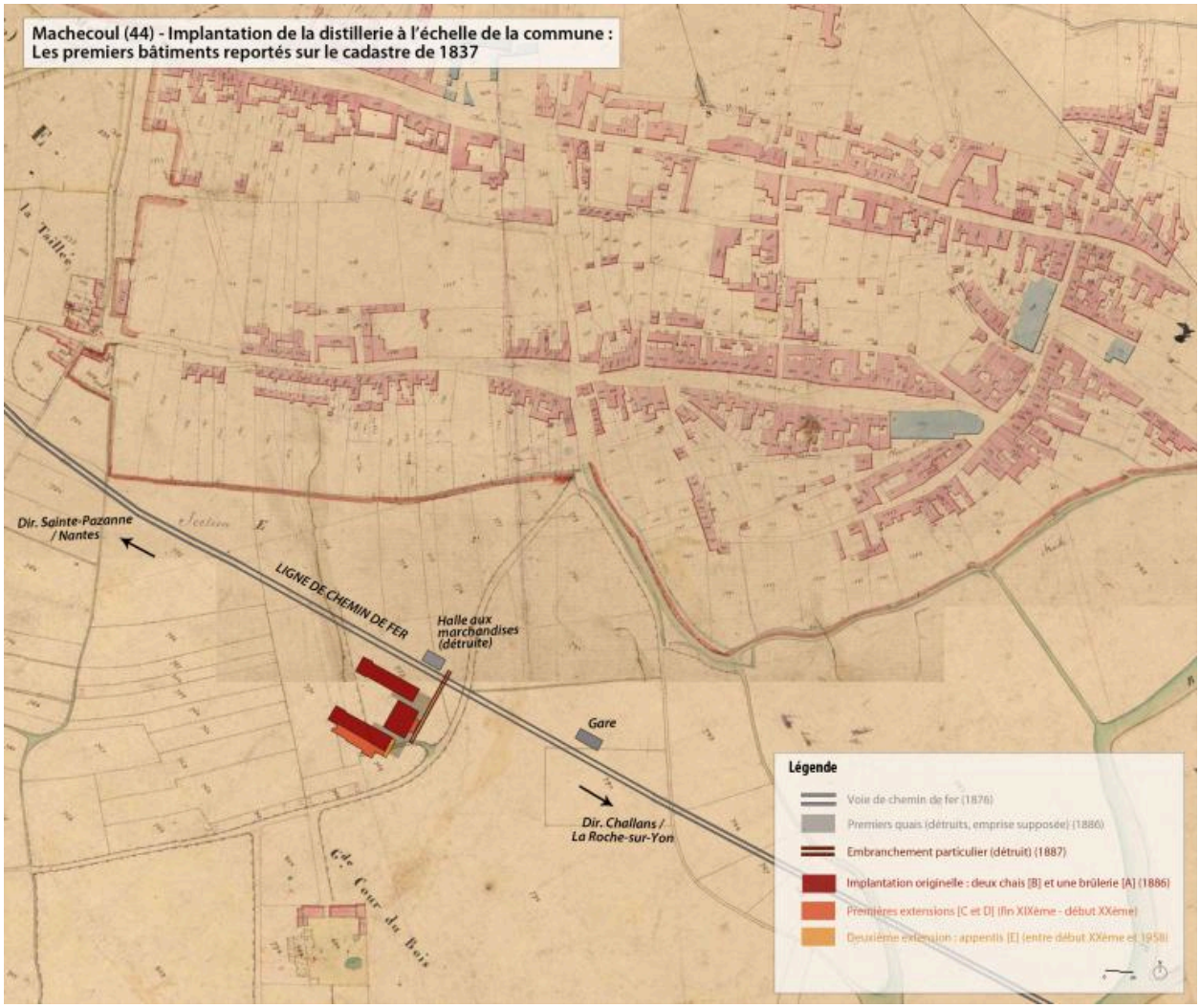

Implantation de la distillerie à l'échelle de la commune sur le cadastre de 1837, 2018.

IVR52_20184400693NUDA
Auteur de l'illustration : Candy Lawson
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

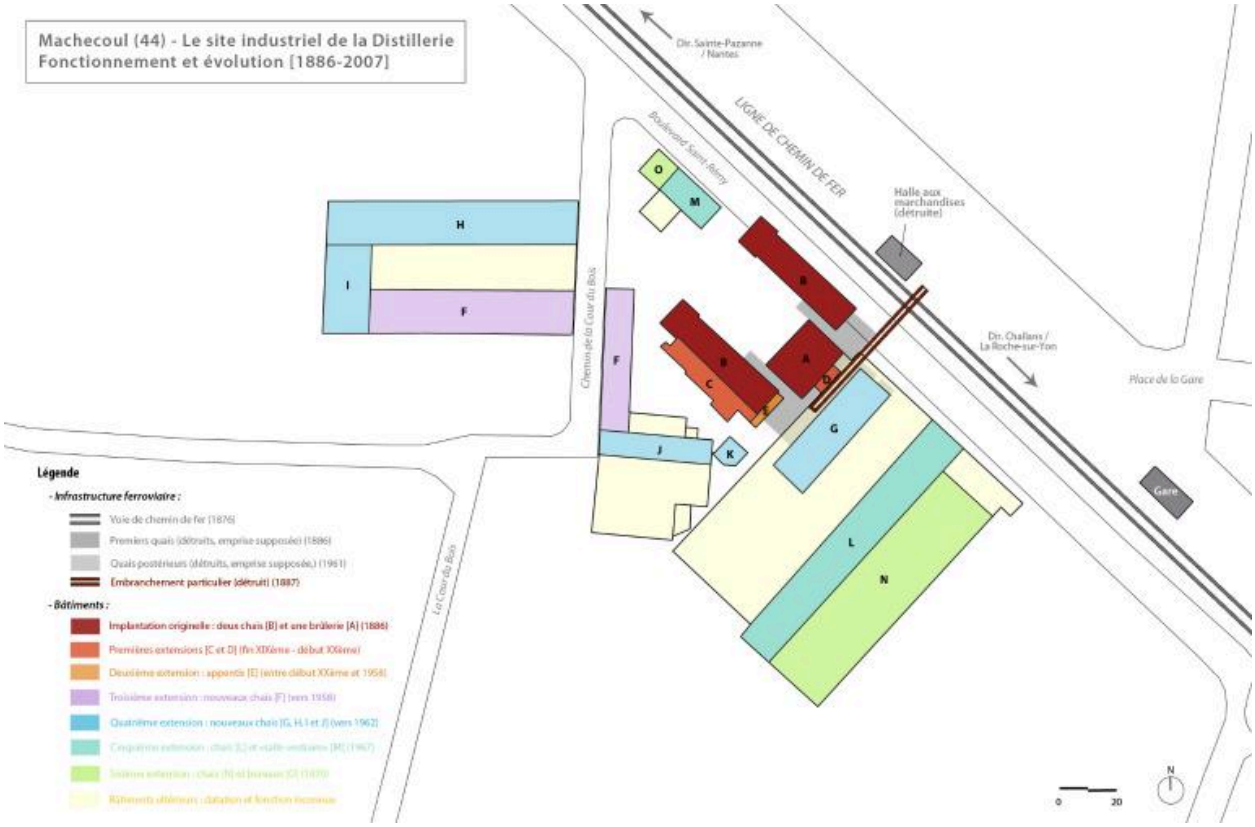

Fonctionnement et évolution de la distillerie, 2018.

IVR52_20184400694NUDA
Auteur de l'illustration : Candy Lawson
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

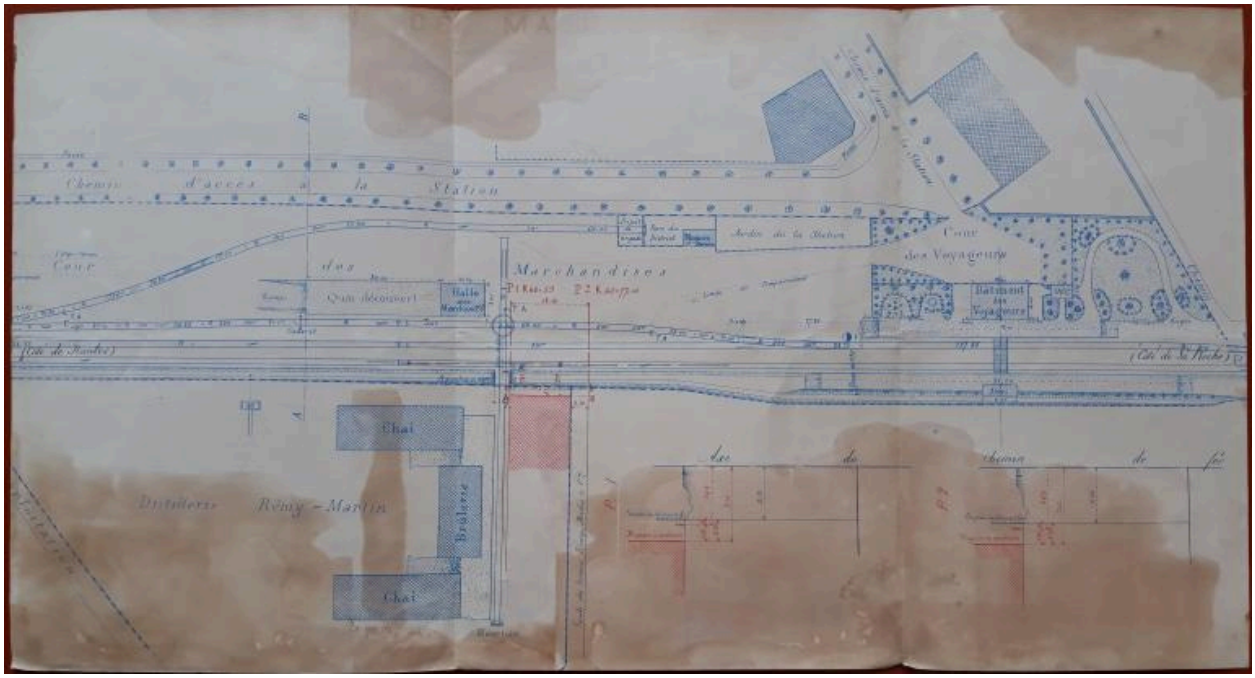

Extrait du plan général de la gare de Machecoul pour être joint aux observations sur la demande d'alignement de Mrs Rémy-Martin et Cie, 27 décembre 1888.

Référence du document reproduit :

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 1124 S 1. **Gares et stations secondaires. Acquisitions et aliénation de terrains 1878-1925.**

IVR52_20184400695NUCA
Auteur de l'illustration : Candy (reproduction) Lawson
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives départementales de Loire-Atlantique
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

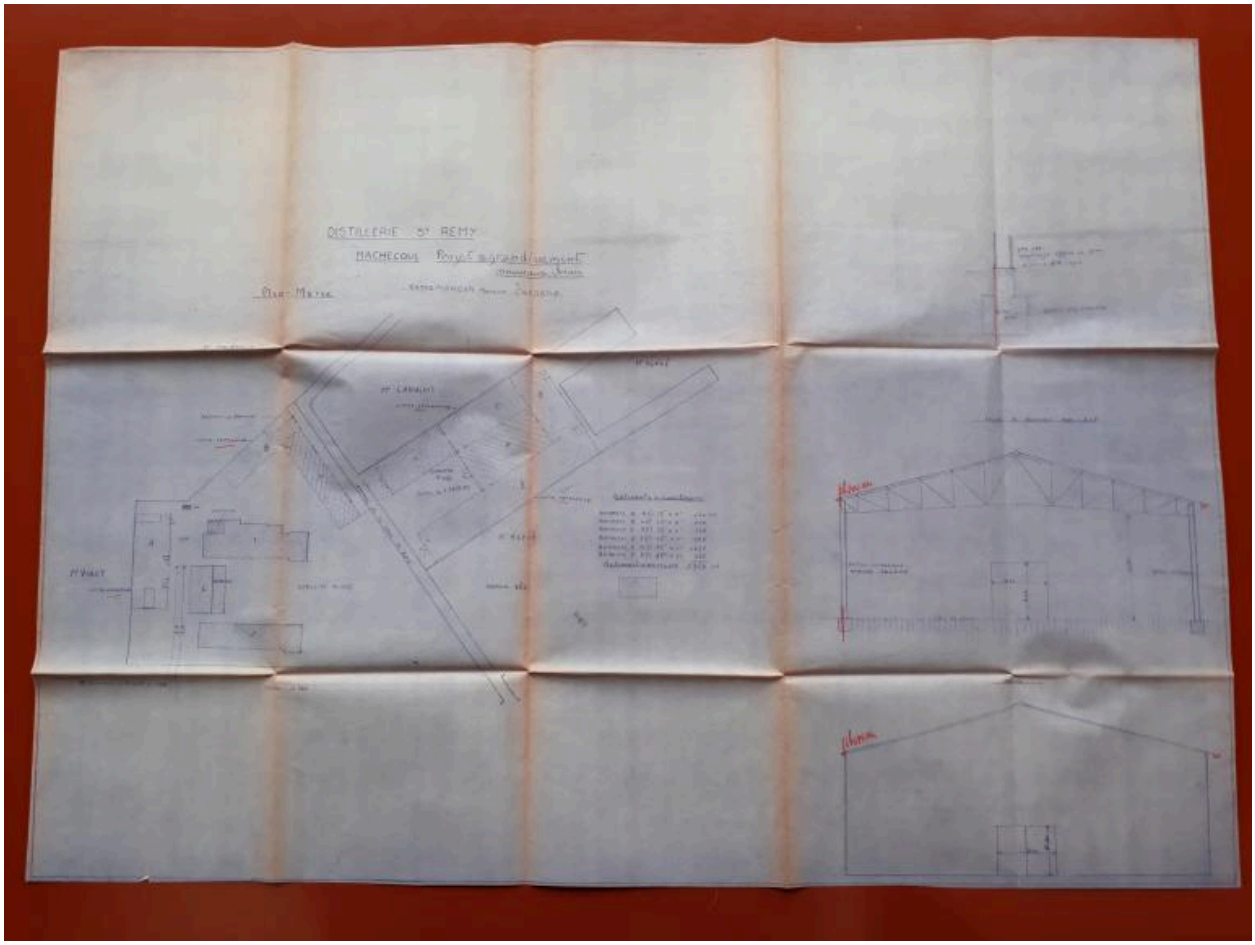

Plan du 4 décembre 1961, "Distillerie Saint Rémy Machecoul, Projet agrandissement, nouveaux chais", entrepreneur : M. Chagnas : plan-masse, coupe et élévation type des bâtiments A, C, D et E.

Référence du document reproduit :

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 281 W 18. **Demande de permis de construire, 1960-61.**

IVR52_20184400702NUCA
Auteur de l'illustration : Candy (reproduction) Lawson
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives départementales de Loire-Atlantique
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

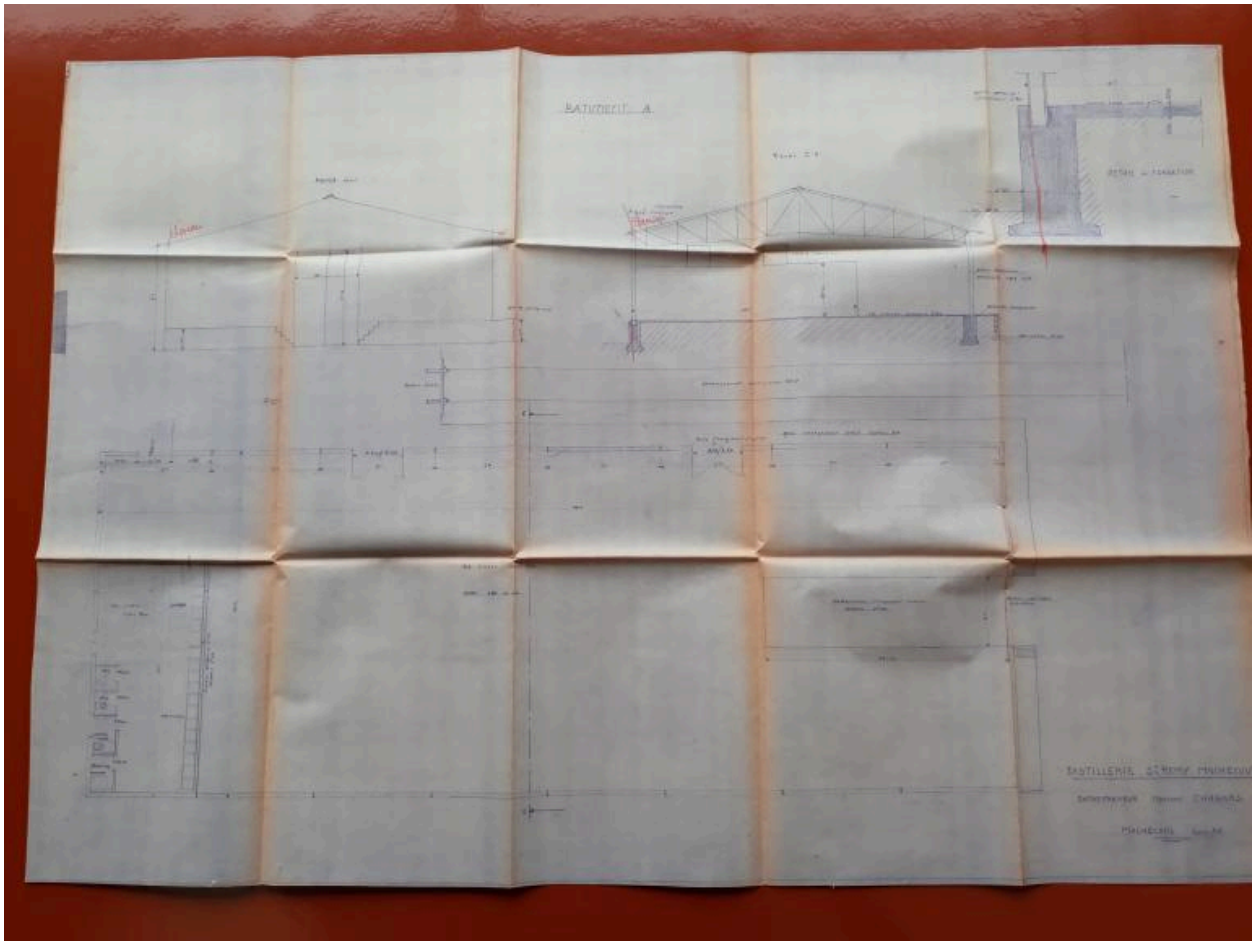

Plan du 4 décembre 1961, "Distillerie Saint Rémy Machecoul, Projet agrandissement, nouveaux chais", entrepreneur : M. Chagnas : plan, coupe, élévation et détail fondation du bâtiment A.

Référence du document reproduit :

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 281 W 18. **Demande de permis de construire, 1960-61.**

IVR52_20184400703NUCA
Auteur de l'illustration : Candy (reproduction) Lawson
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives départementales de Loire-Atlantique
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

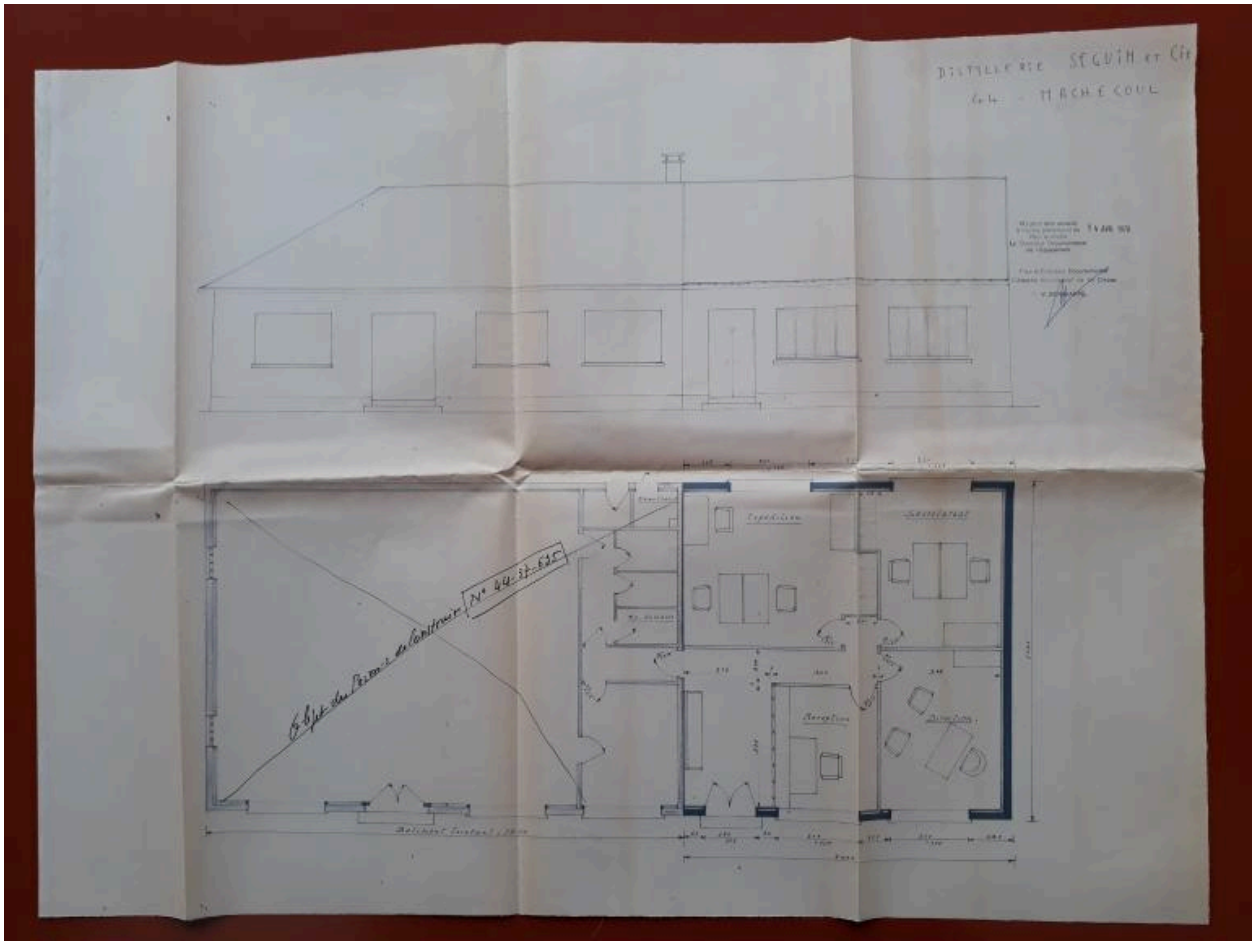

Plan et élévation pour la construction de bureaux, 14 avril 1970.

Référence du document reproduit :

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 1012 W 156. **Permis de construire, 1970.**

IVR52_20184400704NUCA
Auteur de l'illustration : Candy (reproduction) Lawson
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives départementales de Loire-Atlantique
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis la gare, prise entre 1962 et 1967.

Référence du document reproduit :

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 13 Fi Machecoul 15. **La distillerie de Saint-Rémy,** fonds société Lapie.

IVR52_20184400701NUC
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives départementales de Loire-Atlantique
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

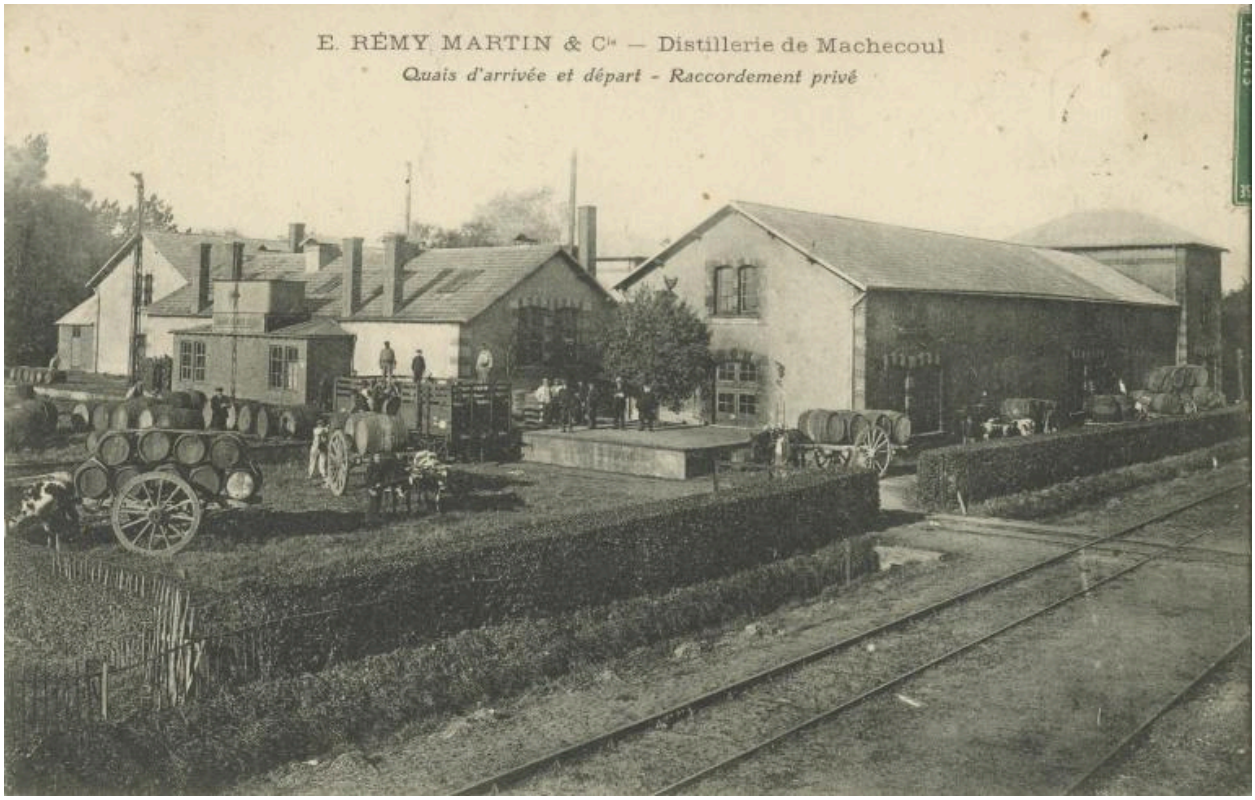

La distillerie prise depuis la voie ferrée, vue des quais et de l'embranchement ferroviaire, début XXe siècle.

IVR52_20184400696P
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale depuis la voie ferrée, 2018.

IVR52_20184400412NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale de l'intérieur de la brûlerie, début XXe siècle.

IVR52_20184400699P
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Les alambics de la brûlerie, début XXe siècle.

IVR52_20184400700P
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

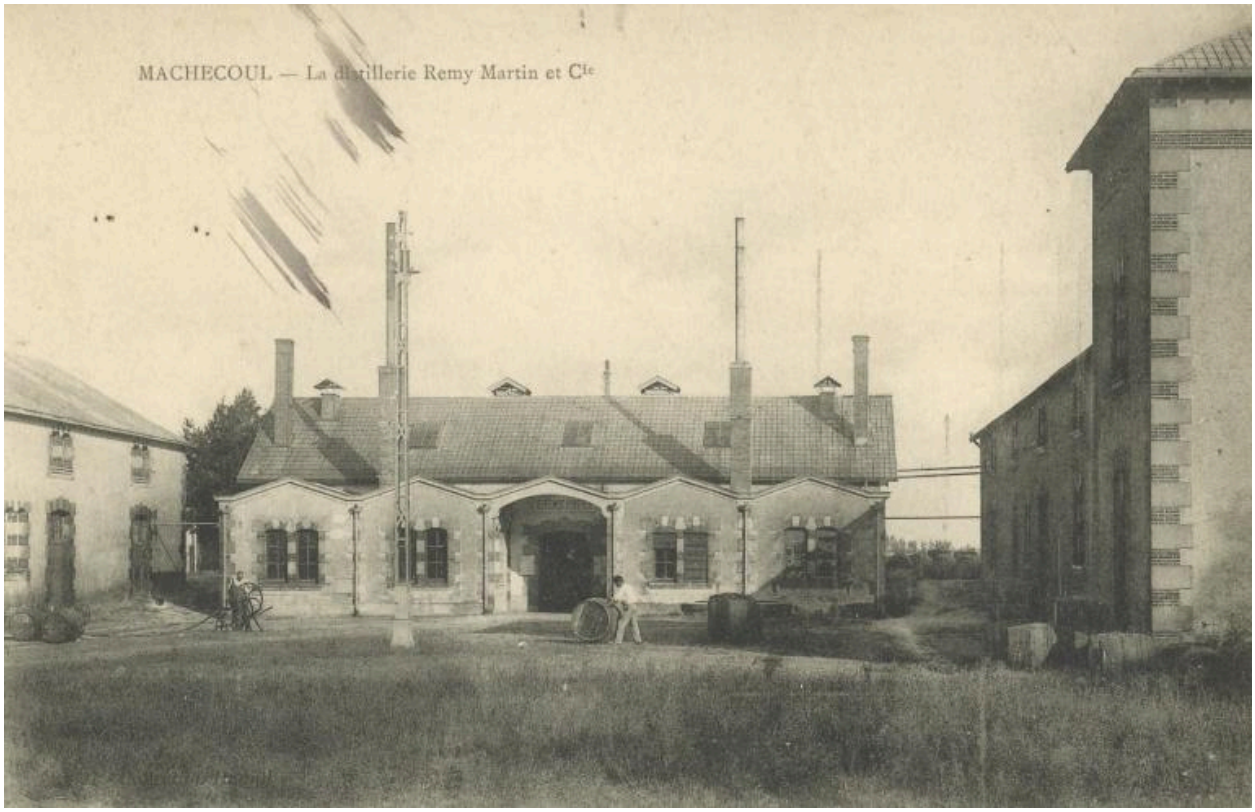

La cour et la brûlerie, début XXe siècle.

IVR52_20184400697P
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La cour et la brûlerie, 2018.

IVR52_20184400403NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

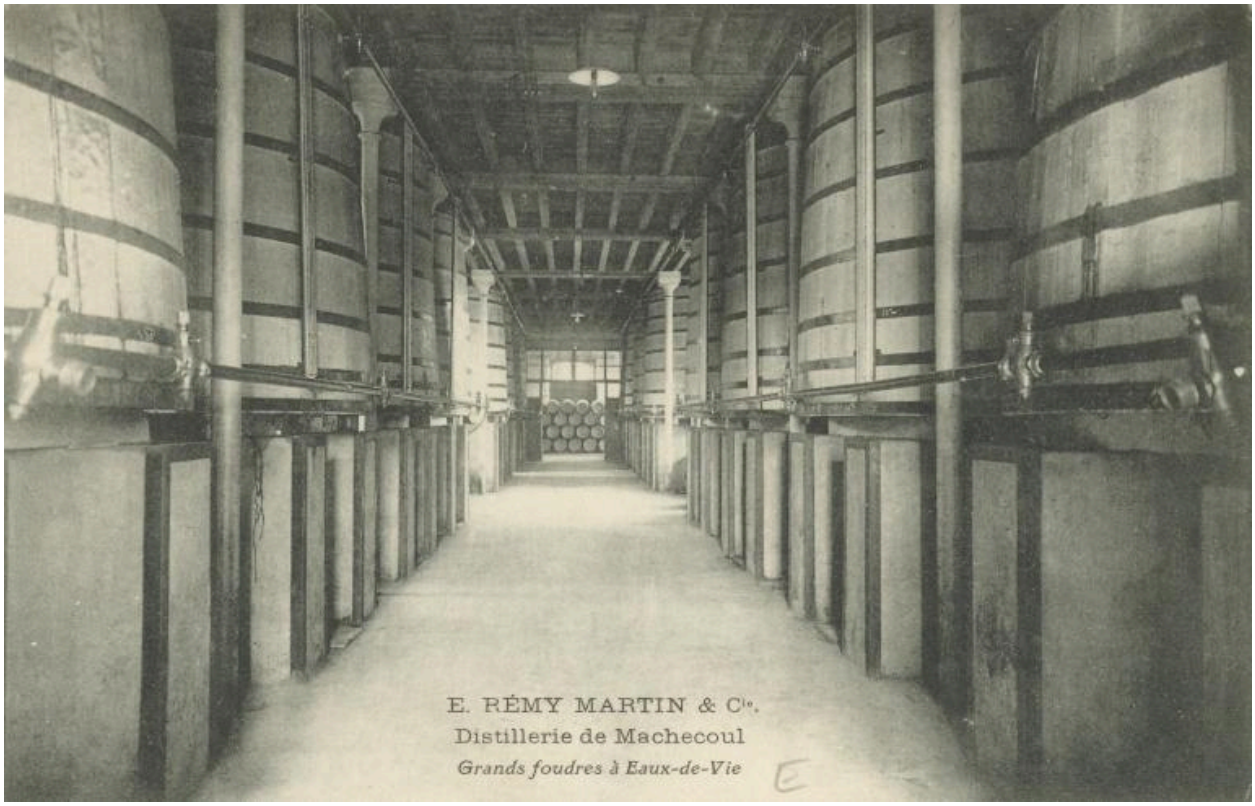

Intérieur d'un chai, vue des foudres, début XXe siècle.

IVR52_20184400698P
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Intérieur du chai nord, vue de la file de poteau en fonte, 2018.

IVR52_20184400395NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Élévation sud du chai nord, vue de l'empreinte des anciens quais, 2018.

IVR52_20184400374NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai nord, vue du pavillon au premier plan, 2018

IVR52_20184400370NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail : partie haute du pavillon, chai nord, 2018

IVR52_20184400372NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail : grande baie jumelée en arc segmentaire, chai nord, élévation est, 2018.

IVR52_20184400373NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Élévation ouest, chai nord, 2018.

IVR52_20184400404NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai nord, vue de vestiges de foudres, tonneaux et machines anciennes, 2018.

IVR52_20184400396NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai nord, poulie près d'une baie donnant sur la cour, 2018.

IVR52_20184400397NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai nord, extrémité sud : vue des installations fixées sur le plafond du rez-de-chaussée à proximité de la porte ouvrant sur le quai, 2018.

IVR52_20184400398NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud, vue d'ensemble de l'élévation est, 2018.

IVR52_20184400408NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud, vue d'ensemble du pavillon, 2018.

IVR52_20184400409NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Mise en perspective des deux pavillons des chais, 2018.

IVR52_20184400410NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud, vue intérieure générale, 2018.

IVR52_20184400377NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud, vue intérieure, 2018.

IVR52_20184400382NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud, détail de menuiserie : porte d'origine à deux ventaux en bois, 2018.

IVR52_20184400378NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud : succesion de cuves en ciment au rez-de-chaussée, 2018.

IVR52_20184400379NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud, détail : cuve n° 4, 2018.

IVR52_20184400380NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud, vue intérieure du pavillon : emplacement de l'ancienne colonne à distiller, escalier et porte d'origine, 2018.

IVR52_20184400387NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud, vue des installations du premier étage du pavillon, 2018.

IVR52_20184400388NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

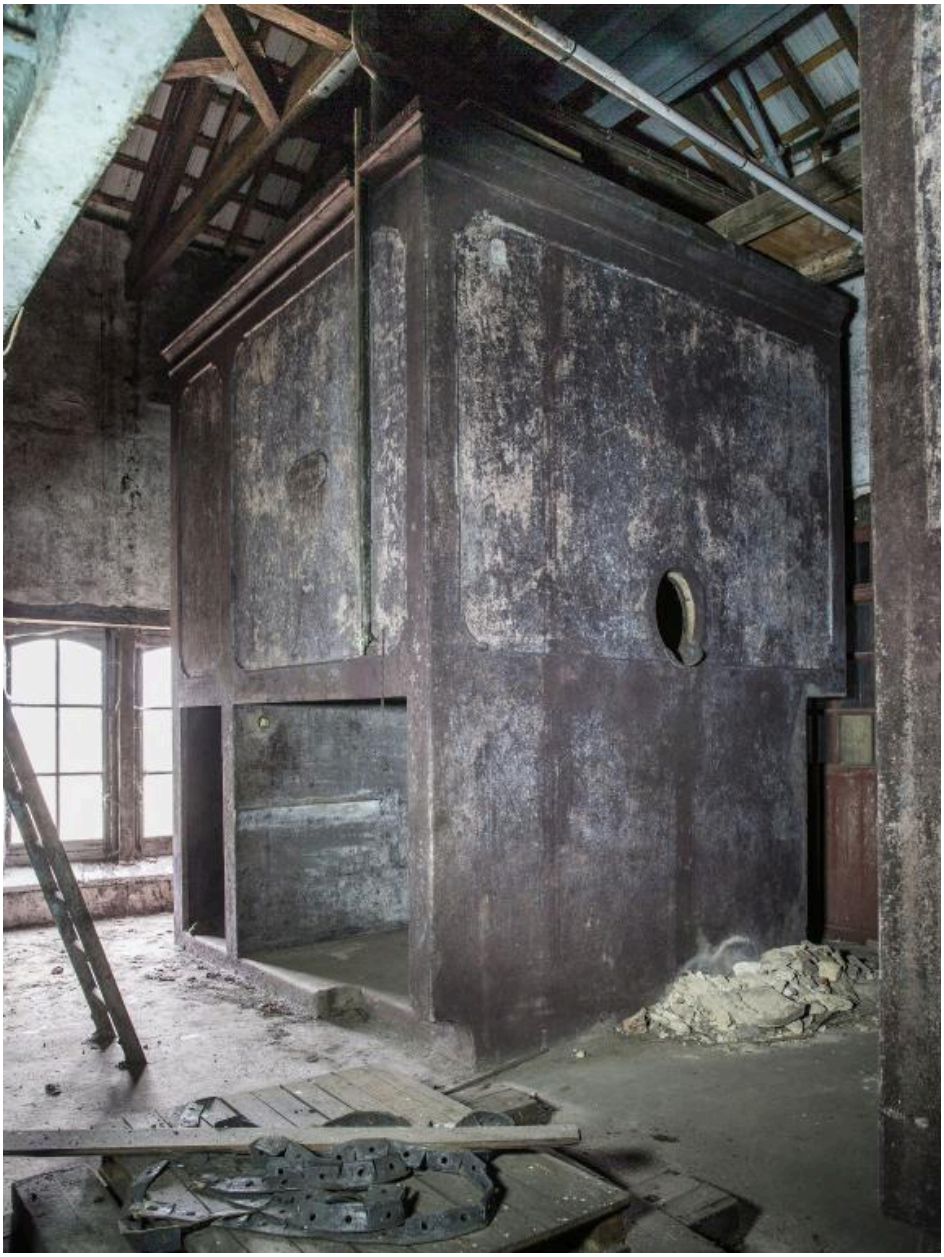

Chai sud, cuve en ciment au premier étage du pavillon, 2018.

IVR52_20184400390NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud, détail : thermomètre des cuves, 2018.

IVR52_20184400389NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud, vue d'ensemble du premier étage : enfilade des charpentes, portes et dessus des cuves, 2018.

IVR52_20184400392NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud, détail de l'enfilade du premier étage : salle de remplissage des cuves, 2018.

IVR52_20184400393NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai sud, détail : haut d'une cuve en ciment, 2018.

IVR52_20184400394NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La brûlerie, vue d'ensemble de la façade : on note la disparition des souches de cheminée, 2018.

IVR52_20184400406NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La brûlerie, détail : vue de l'entrée, 2018.

IVR52_20184400407NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La brûlerie, vue de l'élévation est : les baies jumelée permettent l'éclairage de la pièce aux alambics, 2018.

IVR52_20184400375NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Extensions à l'ouest du chai sud, vue des volumes : les cheminées correspondent aux deux alambics du "show room", dernière fonction connue de la pièce, 2018.

IVR52_20184400411NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Show room, vue de deux alambics typiques des distilleries d'eau-de-vie de cognac, 2018.

IVR52_20184400383NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Show room, détail d'un alambic : portes en fonte du foyer portant les noms de communes "Cognac" et "Jarnac" témoignant de la provnance de l'équipement, 2018.

IVR52_20184400385NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai "H" (voir plan) datant des années 1960, vue intérieure : charpentes métalliques et parpaings de ciment sont les matériaux caractéristiques de ces chais modernes, 2018.

IVR52_20184400400NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chai "H", détail d'un foudre encore en place à la contenance de 127 hectolitres, 2018.

IVR52_20184400399NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation